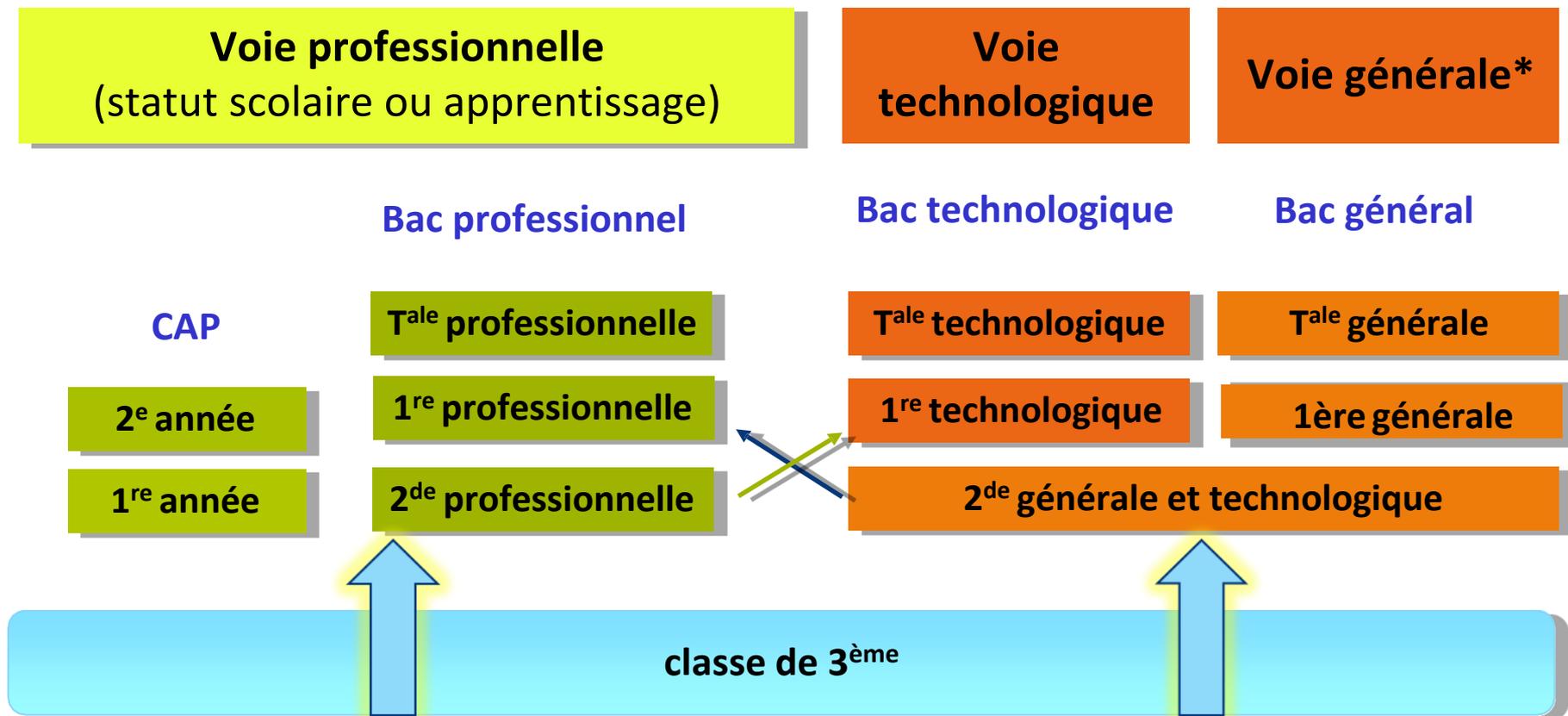


Choisir son orientation après la 3^{ème}

centre d'information
et d'orientation 
Boissy-Saint-Léger



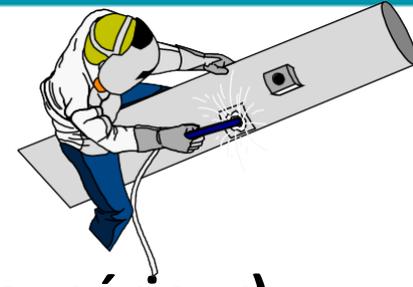
CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					↓	↓
					Commission d'appel	Inscription

La voie professionnelle

CAP	BAC PRO
2 ans après la 3 ^{ème}	3 ans après la 3 ^{ème}
Prépare à un métier précis	Prépare à un secteur d'activité
35 % d'enseignement général 65 % d'enseignement professionnel	60 % d'enseignement général 40 % d'enseignement professionnel
Entre 12 et 16 semaines de stages	22 semaines de stage
Objectif : vie active ou spécialisation ou 1 ^{ère} pro	Objectif : vie active ou poursuite d'études en BTS



Durée

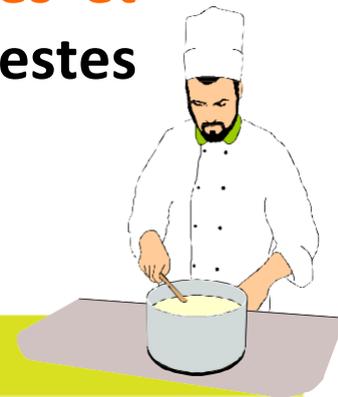
- ↘ en 2 ans : CAP
- ↘ en 3 ans : Bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

Statut

- ↘ scolaire : élève au lycée
- ↘ salarié : apprenti-e en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- ↘ des cours généraux, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)



- Préparation aux **mêmes diplômes (CAP & Bac pro)** : programmes identiques

Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil
- Signer un contrat avec l'employeur : **Statut salarié** (≠ statut scolaire)

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

- Cours au Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.)
- Travail en Entreprise

Conditions

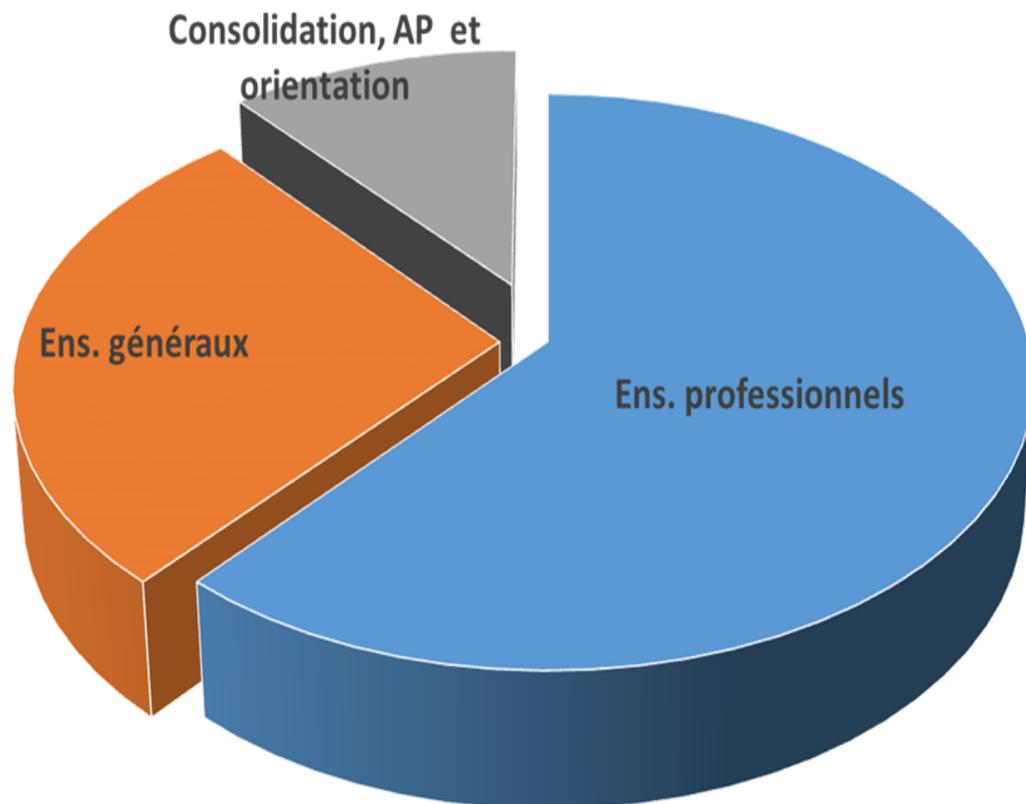
Avoir entre 15 (*après une classe de 3^{ième} avec dérogation*) et 30 an

Rémunération

Selon l'âge et l'année d'étude



LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre sur les 2 années (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

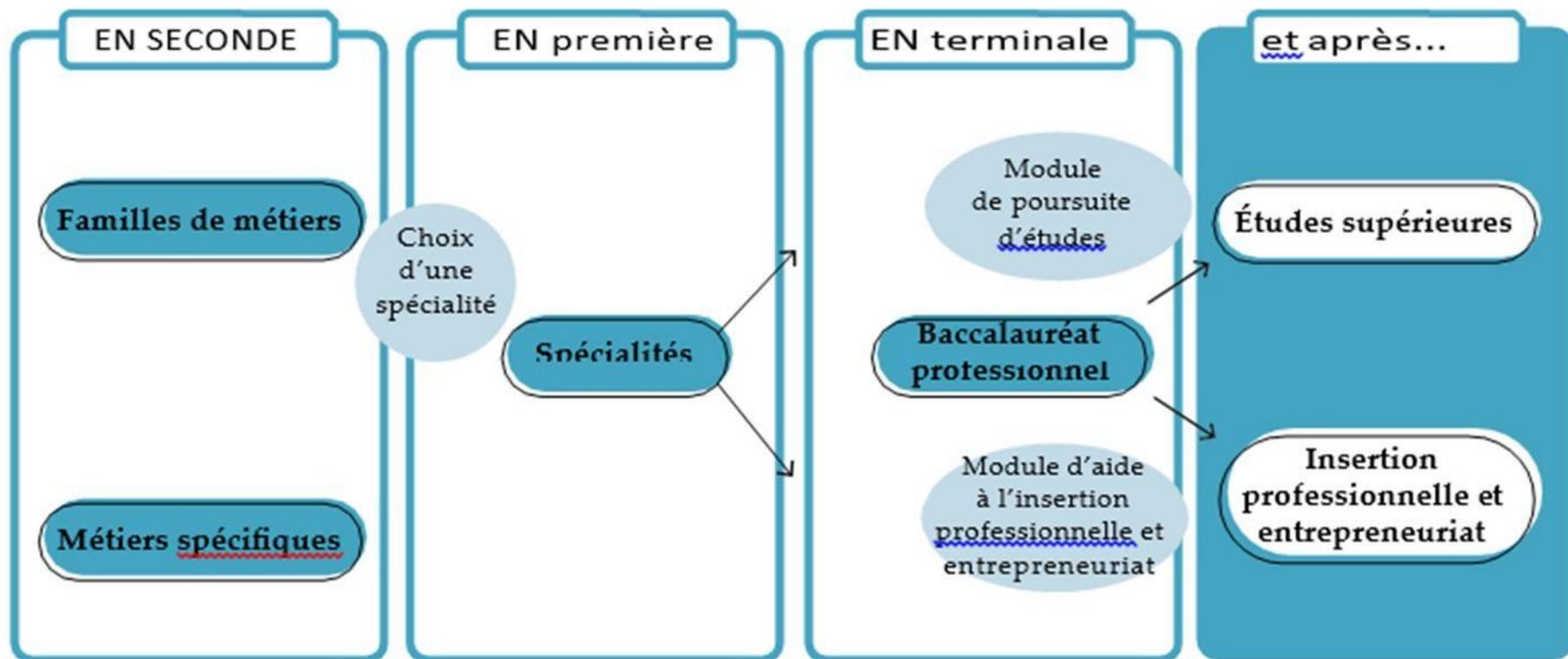
Français, HG, EMC, math, PC, LV1, Arts, EPS

+ 12 à 14 semaines de PFMP* pour un CAP en 2 ans
(5 semaines pour un CAP en 1 an)

Le bac pro permet:

- d'entrer directement dans la vie active dans certains cas
- de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

- **Durée:** 3 ans après la 3^e ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi
- **Lieu :** en lycée, ou en CFA avec périodes de travail chez l'employeur pour l'alternance.
- **Spécialités :** environ 80, au choix, sur dossier.



✓ Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, des **familles de métiers** sont mises en place progressivement :

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/La-voie-pro/Voie-pro-ce-qui-change/Les-familles-de-metiers>

✓ L'idée est de proposer une 2^{nde} **pro commune à plusieurs spécialités.**

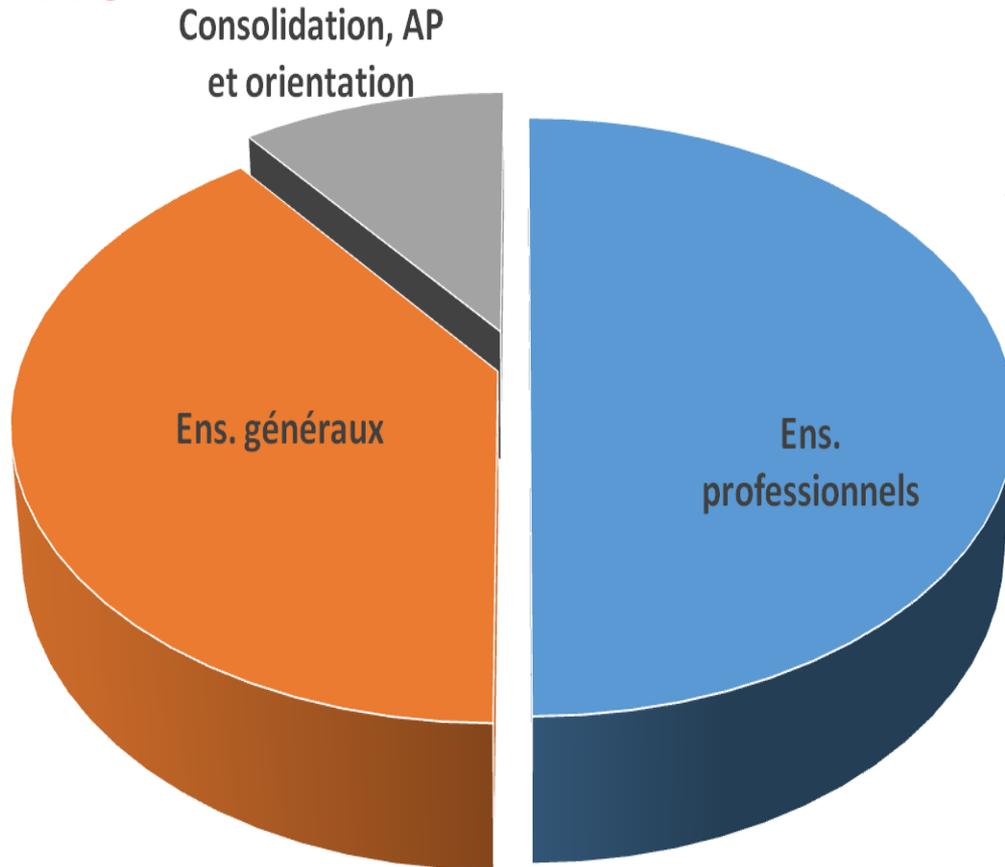
De cette manière, l'élève pourra cette année-là :

➤ découvrir la famille de métiers qui lui plaît

➤ apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur

➤ choisir, à la fin de l'année de 2^{nde} pro, son métier et sa spécialité en connaissance de cause

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, LV1, math, PC ou LV2, Arts, EPS

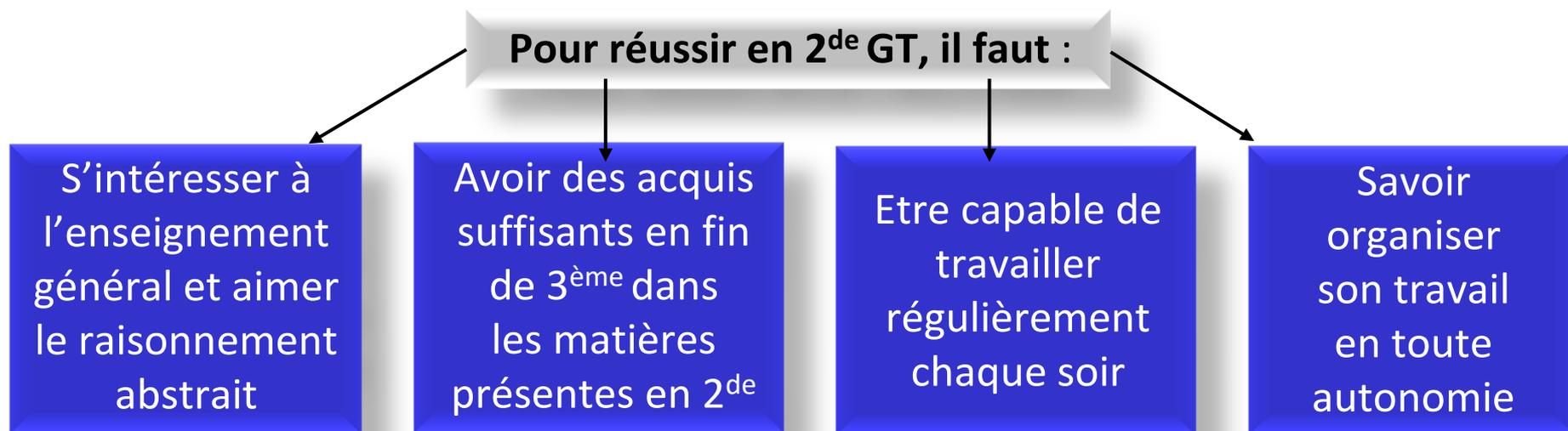
+ 18 à 22 semaines de PFMP* sur les 3 années de bac pro

*PFMP: Période de Formation en Milieu Professionnel = stage

La voie générale & technologique

Depuis la rentrée 2018 :

- **Test numérique de positionnement** (expression écrite et orale, maths) dès la rentrée.
- **Accompagnement personnalisé** tout au long de l'année.
- Un **temps dédié à l'orientation**
- Choix avant le dernier conseil de classe entre la 1^{re} générale et la 1^{re} technologique.
- Si choix de la 1^{re} générale, pré-sélection de 4 spécialités, puis choix définitifs de **3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- la « **fiche de dialogue** » famille / lycée fait le lien entre le conseil de classe et le vœux de l'élève. Le conseil de classe donne ses préconisations.



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^{ème} (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

de 0 à 4 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

• Français	4h
• Histoire – géographie	3h
• LV1 et LV2	5h30
• Sciences économiques	1h30
• Mathématiques	4h
• Physique-chimie	3h
• Sciences de la vie et de la terre	1h30
• Éducation physique et sportive	2h
• Enseignement moral et civique	18h/an
• Sciences numériques et technologie	1h30

• Accompagnement personnalisé	
• Accompagnement au choix d'orientation	54h/an
• Heures de vie de classe	

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

• Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
• Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
• Langue vivante 3	3h
• Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre Éducation physique et sportive	3h
• Arts du cirque	6h
• Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

• Management et gestion	1h30
• Santé et social	1h30
• Biotechnologies	1h30
• Sciences et laboratoire	1h30
• Sciences de l'ingénieur	1h30
• Création et innovation technologiques	1h30
• Création et culture – design	6h
• Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3h
Pratiques sociales et culturelles	3h
• Pratiques professionnelles	3h

Possibilité de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique)

Les enseignements LCA latin et grec peuvent être choisis en plus. Le choix des options se fait au moment des inscriptions.

Concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique**

Permettre aux élèves orientés en 2^{de} GT d'avoir accès à un lycée situé en dehors de la zone géographique de recrutement dont ils dépendent. **Il est obligatoire de formuler un vœu sur le ou les lycées de secteur.**

→ **Affectation dans la limite des places disponibles**

CRITÈRES PRIORITAIRES:

1. Le handicap (priorité absolue)
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		HORAIRE ÉLÈVE
Français		4 h
Histoire-géographie		3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)		5 h 30
Sciences économiques et sociales		1 h 30
Mathématiques		4 h
Physique-chimie		3 h
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30
Éducation physique et sportive		2 h
Enseignement moral et civique		18 h annuelles
Sciences numériques et technologies		1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMIS :		
Colomb, Budé →	Langues et cultures de l'Antiquité : latin (a)	3 h
Budé →	Langues et cultures de l'Antiquité : grec (a)	3 h
Colomb, Budé →	Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
	Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre	3 h
Budé, Arago →	Éducation physique et sportive	3 h
Budé, Arago →	Arts du cirque	6 h
	Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMIS :		
Budé, Arago →	Management et gestion	1 h 30
Budé →	Santé et social	1 h 30
Budé, Arago →	Biotechnologies	1 h 30
Arago →	Sciences et laboratoire	1 h 30
Colomb, Budé →	Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Colomb →	Création et innovation technologiques	1 h 30
	Création et culture - design	6 h
	Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE		
	Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
	Pratiques sociales et culturelles	3 h
	Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

La voie générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE}

2 SPÉCIALITÉS
EN T^{le}



ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Arts

Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales

Humanités, littérature et philosophie

Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours

Mathématiques

Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes

Numérique et sciences informatiques

Représentation et traitement des données, algorithmique et programmation

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité

Étude approfondie des langues, littératures, histoire et civilisations grecque et romaine en les mettant en regard avec le monde contemporain

Physique chimie

Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux

Sciences de la vie et de la Terre

Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains

Sciences de l'ingénieur

Mécanique, électricité, informatique, design et numérique

Sciences économiques et sociales

Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société

Biologie écologie

Dans les lycées agricoles uniquement

Plus d'infos

[education.gouv.fr/](http://education.gouv.fr/bac2021)

[bac2021](http://education.gouv.fr/bac2021)

[bac2021](http://education.gouv.fr/bac2021)

[quand](http://jepasselebac.education.fr)

[jepasselebac.](http://jepasselebac.education.fr)

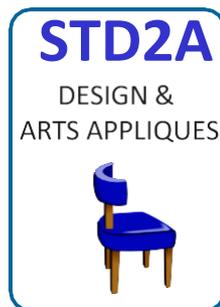
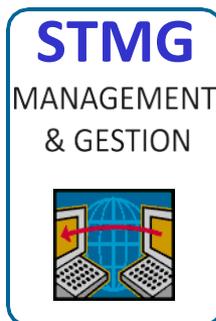
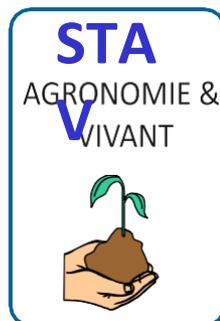
[education.fr](http://jepasselebac.education.fr)

*Renseignez-vous
auprès de votre
établissement
pour connaître les
spécialités proposées*

		1 ^{RE}	TERMINALE
→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS			
Français		4 h	-
Philosophie		-	4 h
Histoire-géographie		3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)		4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Enseignement scientifique		2 h	2 h
Enseignement moral et civique		18 h annuelles	18 h annuelles
→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ			
		1 ^{RE} 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Créteil et St-Maur etc... →	Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité)	4 h	6 h
	Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
	Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
	Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Budé: Grec et latin →	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
	Mathématiques	4 h	6 h
Colomb →	Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
	Physique-chimie	4 h	6 h
	Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
	Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
	Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS			
A) 1 ENSEIGNEMENT PARI :			
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)		-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)		-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain		-	3 h
B) 1 ENSEIGNEMENT PARI :			
Langue vivante C étrangère ou régionale		3 h	3 h
LCA : latin (a)		3 h	3 h
LCA : grec (a)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)		3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE			
Agronomie - Économie - Territoires		3 h	3 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives		3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles		3 h	3 h
Pratiques professionnelles		3 h	3 h

La voie technologique

8 séries technologiques



Enseignements de spécialité par série

Sciences et technologies
du management et de
la gestion (STMG)
Sciences de gestion et numérique •
management • droit et économie

Sciences et technologies
de la santé et du social (ST2S)
Sciences et techniques sanitaires et sociales
• biologie et physiopathologie humaines •
physique-chimie pour la santé

Sciences et technologies
de l'industrie et du développement
durable (STI2D)
Innovation technologique • ingénierie
et développement durable • physique-
chimie et mathématiques

Sciences et technologies
de laboratoire (STL)
Physique-chimie et mathématiques •
biochimie-biologie • biotechnologies
ou sciences physiques et chimiques
en laboratoire

*Un choix d'options
est également
proposé*

Sciences et technologies
de l'hôtellerie et de la restauration
(STHR)
Enseignement scientifique • alimentation-
environnement • sciences et technologies
culinaires et des services • économie -
gestion hôtelière. *Dès la seconde.*

Sciences et techniques
du théâtre, de la musique
et de la danse (S2TMD)
Économie, droit et environnement
du spectacle vivant • culture et sciences
chorégraphiques, musicales ou théâtrales
• pratique chorégraphique, musicale
ou théâtrale

Sciences et technologies
du design et des arts appliqués
(STD2A)
Physique-chimie • outils et langages
numériques • design et métiers d'art

Sciences et technologies de
l'agronomie et du vivant (STAV)
Aménagement • productions •
agroéquipement • transformation
et services. *Uniquement en lycées agricoles.
Programme propre à chaque établissement.
Huit semaines de stage en organisme ou en
entreprise.*

« Il est important
de bien se
renseigner sur
la série que l'on
va choisir, car
c'est elle qui va
déterminer nos
matières ! »

Nadia C., en
terminale STAV

Plus d'infos
quand
[jepasselebac.](http://jepasselebac.education.fr)
education.fr

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

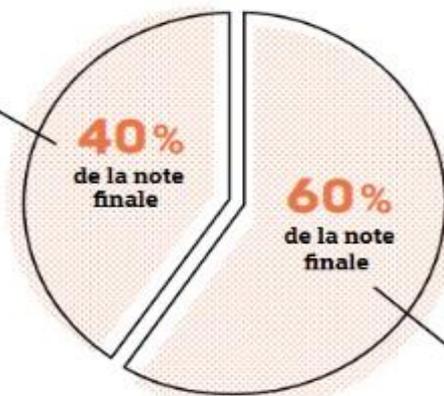
onisep Les filières technologiques sur le D10

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1 ^{RE}	TERMINALE
Français		3 h - 3 h 30 (a)	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles 0 h 30 (a)	18 h annuelles 0 h 30 (a)
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socio-culturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)		1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)		0 h 30	0 h 30
SÉRIES	→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{RE}	TERMINALE
Limeil, Créteil, Villeneuve-le-Roi →	ST2S	Physique-chimie pour la santé	-
		Biologie et physiopathologie humaines	-
		Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-
		Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h
Brie-Comte-Robert →	STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	8 h
		Territoires et sociétés	6 h 45
		Technologie	6 h 45
		Territoires et technologie	-
St-Maur et Vitry →	STD2A	Physique-chimie	4 h 30
		Outils et langages numériques	-
		Design et métiers d'art	-
		Analyse et méthodes en design	9 h
		Conception et création en design et métiers d'art	9 h
Sucy →	STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-
		Sciences et technologies culinaires et des services	-
		Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	13 h
		Économie - gestion hôtelière	5 h
Sucy, Villeneuve-St-Georges →	STI2D	Innovation technologique	-
		Ingénierie et développement durable (I2D)	-
		Ingénierie, innovation et développement durable (I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	12 h
		Physique-chimie et mathématiques	6 h
St-Maur Champigny →	STL	Physique-chimie et mathématiques	6 h
		Biochimie-biologie	5 h
		Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5 h
		Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-
Limeil, Villeneuve-St-Georges, Créteil →	STMG	Sciences de gestion et numérique	13 h
		Management	-
		Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; marketing (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	7 h
		Droit et économie	4 h

CONTRÔLE CONTINU

10 % de la note finale
bulletins scolaires
de première
et de terminale

30 % de la note finale
épreuves communes
2 sessions en première
1 session en terminale



ÉPREUVES TERMINALES

1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

4 épreuves
en terminale
Enseignements
de spécialité (2)
Philosophie
Grand oral

COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

Les épreuves communes

- Elles concernent les disciplines non évaluées lors des épreuves finales et la discipline de spécialité non poursuivie en terminale.
- Pour garantir l'égalité entre tous, les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves.
- Les sujets sont issus d'une banque nationale numérique.
- L'EPS est évaluée tout au long de l'année de terminale.

COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

- CIO de Boissy Saint Léger: <http://orientation.ac-creteil.fr/cio-boissy/>
- ONISEP TV: <https://oniseptv.onisep.fr/>
- Eduscol, vers le bac 2021: <https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-bac-2021.html>
- Sur les enseignements de spécialité: <http://www.horizons21.fr/>
- Sur la voie professionnelle: <http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
- <http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/>
- quandjepasselebac.education.fr
- Brochure ONISEP « Après la 3^{ème} »: <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles/Telechargement-des-guides-d-orientation>

L'Affectation

➤ AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

Le barème académique prend en compte :

- ✓ la classe d'origine
- ✓ les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- ✓ les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

➤ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées (Métiers de la sécurité, aéronautique,...)**

➤ AFFECTATION : 2nde GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

✓ **Sur le ou les lycée(s) de secteur. Saisie obligatoire d'un vœu sur le ou les lycées de secteur.**
L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée.

✓ **Saisie d'un vœu spécifique (et saisie également du lycée de secteur) sans prise en compte de la zone géographique, pour les demandes de:**

-2nde binationale ou 2nde internationale

-2nde spécifique sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

-2nde création culture design (CCDES)

-2nde écologie agronomie et territoire développement durable (EATDD).

- ❑ La saisie des demandes d'**Orientation** (par exemple : je demande une seconde générale et technologique)
- ❑ La saisie des voeux d '**Affectation** (je souhaite faire cette seconde générale et technologique dans tel ou tel lycée)
- ❑ L'**Inscription** administrative dans le lycée d'affectation

 Toutes ces démarches sont dématérialisées et s'effectuent en ligne sur le site:

<https://teleservices.ac-creteil.fr> Connexion avec les codes ATEN

Onglet "Orientation", on parlera de TSO pour le téléservice Orientation

Onglet "Affectation", on parlera de TSA pour le téléservice Affectation

Onglet "Inscription", on parlera de TSI pour le téléservice Inscription

1 ERE ETAPE (au 2ème trimestre):

En février-mars :

- Les familles formulent leurs **Intentions d'orientation provisoires** en ligne sur TSO (possibilité de saisir jusqu'à 3 intentions d'Orientation par ordre de préférence)
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1ère année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

A partir de mi mars : conseil de classe du 2e trimestre,

- un **avis provisoire d'orientation** est transmis en ligne sur TSO.

Les familles se connectent pour accuser réception de cet avis.

2EME ETAPE (au 3ème trimestre):

En mai (dates à confirmer):

- les familles saisissent leurs choix d'orientation définitifs sur TSO

Au conseil de classe du 3^{ème} trimestre :

une proposition d'orientation est transmise sur TSO

- Les familles se connectent pour accepter ou pas la proposition

La proposition est validée si la famille donne son accord

Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si désaccord.

Fin mai-début juin : **AFFECTATION**

Les familles saisissent des demandes de formations et d'établissements sur TSA
(15 vœux possibles dont 10 vœux dans l'académie de Créteil)

3 EME ETAPE (fin d'année scolaire):

A partir de début juillet :

- Les familles peuvent **consulter les résultats de l'affectation sur TSA**

Fin juin-début juillet :

- les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'**inscrivent dans leur futur établissement** en ligne sur **TSI**.

Centre d'Information et d'Orientation 3

avenue Charles de Gaulle 94470

Boissy-Saint-Léger

01 45 69 65 73

<http://orientation.ac-creteil.fr/cio-boissy/>

cio.boissy@ac-creteil.fr

Les psychologues de l'Education Nationale vous reçoivent (Sur RDV)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9h à 12h

Ouvert pendant les vacances scolaires